

Comité consultatif de transport

Compte rendu de la réunion tenue le mercredi 19 avril 2023

De 19 h à 19 h 56 par visioconférence

Sont présents : M. Patrick Beaudoin, directeur du Service des finances
M^{me} Nancy Brochu, représentante des directions d'école au primaire
M. David Dumas, coordonnateur au transport scolaire
M^{me} Nathalie Fortier, représentante de l'École Jésus-Marie de Beauceville
M. Fabien Giguère, directeur général
M. Claude Lambert, représentant du conseil d'administration
M^{me} Caroline Veilleux, représentante des directions d'école au secondaire

Est absentes : M^{me} Jessica Corriveau, représentante du comité de parents
M^{me} Lisa Royer, représentante du conseil d'administration

1. Ouverture de la réunion

Monsieur David Dumas souhaite la bienvenue aux membres du comité et procède à l'ouverture de la réunion.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Claude Lambert procède à la lecture de l'ordre du jour. Monsieur Fabien Giguère propose l'ordre du jour tel quel. Monsieur Patrick Beaudoin en fait l'appui. Adopté à l'unanimité.

3. Lecture, approbation et suivi du compte rendu de la dernière réunion

Monsieur David Dumas mentionne qu'il apportera un suivi à propos du point 7. au sujet de l'ajout des véhicules, et ce, au point 6.1 de la présente réunion.

Monsieur Claude Lambert désire un suivi au sujet du point 8. afin de savoir où en est rendu l'application du 30 % des recommandations faites par la firme externe. Monsieur David Dumas précise qu'un travail colossal est effectué en étroite collaboration avec Soluqual et le Service des Finances du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE) afin de rendre accessible, à la clientèle, le paiement en ligne lors de la création d'une demande annuelle de transport. Puis, il ajoute que des rencontres d'équipe sont à prévoir afin de poursuivre la réflexion sur l'organisation du travail.

Monsieur Lambert se questionne sur l'efficacité de la mise en place du nouveau fonctionnement de l'opération tempête. Monsieur Dumas explique que cette nouvelle façon de procéder répond à un besoin d'efficacité. Puis, monsieur Fabien Giguère ajoute la satisfaction de cette nouvelle procédure ainsi que la reconduction de celle-ci lors des prochaines années scolaires.

Madame Nancy Brochu propose l'approbation du compte rendu. Madame Nathalie Fortier en fait l'appui. Adopté à l'unanimité.

4. Dossier des transporteurs

4.1. Changement d'actionnaire

Monsieur David Dumas informe les membres que madame Marie-Claude Lecours Drouin a convenu de combler la vacance du poste d'administrateur chez Autobus Drouin inc. et est

devenu la dirigeante de la société en tant que propriétaire le 25 août 2021. Il ajoute que cette entreprise a obtenu un contrat de transport scolaire n° 21 du CSSBE couvrant les circuits 461 à 463 pour une durée de 8 ans, soit de 2017-2018 à 2024-2025. Madame Caroline Veilleux propose ce changement. Madame Nancy Brochu en fait l'appui. Adopté à l'unanimité.

5. Dossier du financement

5.1. État du budget 2022-2023

Monsieur David Dumas présente l'état du budget 2022-2023 en date du 5 avril 2023. Il mentionne que la dépense contractuelle s'élève présentement à 13 833 979,14 \$. Il reste encore 5 versements à générer sur 20 et la disponibilité du budget contractuel est de 21,5 %. C'est donc un budget d'équilibre.

Monsieur Patrick Beaudoin propose de modifier la présentation de l'état du budget pour les prochaines réunions afin d'obtenir une meilleure visualisation.

5.2. Prévisions budgétaires 2023-2024

Monsieur David Dumas fournit les prévisions budgétaires 2023-2024 à titre d'information, car le budget détaillé sera déposé en juin prochain. Il précise que l'allocation de base représente 98,62 % des revenus et que si le budget 2022-2023 est reconduit en 2023-2024 avec un indice des prix à la consommation (IPC) de 5,65 % les dépenses reliées au coût de contrat représenteront 95,66 % du budget.

Monsieur Patrick Beaudoin précise que les prévisions budgétaires actuelles sont reconduites uniquement avec l'IPC donné par le MEQ, car les règles budgétaires ne sont pas encore accessibles. Un réajustement sera effectué en septembre suite à la réception de celles-ci, et ce, si applicable.

5.3. IPC 2023-2024

L'IPC pour l'année scolaire 2023-2024, donné par le MEQ, sera de 5,65 %. Toutefois, une demande de la part des transporteurs auprès de la FTA et du MEQ est existante afin de bonifier l'indexation vu la différence de l'IPC de l'année scolaire en cours qui est de 11,36 %.

5.4. Mesures budgétaires – Allocations supplémentaires et spécifiques

Monsieur David Dumas informe les membres du comité des différentes allocations supplémentaires et spécifiques au transport scolaire, soit :

- Mesure 30400 : allocation pour le soutien à l'électrification du transport scolaire
- Mesure 30750 : acquisition d'appareillage et d'accessoires aux fins du transport des élèves handicapés
- Mesure 30760 : ajustement lié à l'environnement
- Mesure 30911 : allocation pour les Ententes d'équilibre
- Mesure 50710 : compensation du coût du carburant pour les transporteurs scolaires

6. Organisation du transport

6.1. Rationalisation

L'exercice annuel de récupération ou d'ajout des véhicules a été produit par les techniciennes en transport scolaire pour l'année scolaire 2023-2024, mais elle n'est pas finalisée. Monsieur Dumas informe toutefois les membres que les circuits 115, 116, 245 et

264 ne seront pas reconduits dès la prochaine année scolaire, car les rénovations majeures des écoles impliquées par ces ajouts seront terminées. Il tient à rappeler que les circuits 115 et 116 servent actuellement à transporter la totalité des élèves de l'école la Tourterelle de Saint-Benjamin vers l'école Notre-Dame de Lac-Etchemin situé à Lac-Etchemin. Puis, il ajoute que la clientèle du 3^e cycle de l'école des Joyeux-Compagnons de Saint-Gédéon-de-Beauce est amenée à l'école des Bois-Francis localisée à Saint-Théophile pour sa fréquentation scolaire.

6.2. Journées force majeure

Monsieur David Dumas présente la note du directeur général concernant l'utilisation des journées pour force majeure prévues au calendrier scolaire 2022-2023. Une suspension de cours pour tous les établissements a eu lieu le 13 janvier 2023 due à une tempête hivernale. Cette journée sera reprise le 21 avril prochain. De plus, le 26 janvier dernier, tous les établissements ont eu une suspension de cours due aux mauvaises conditions météorologiques hivernales. Celle-ci sera reprise le 12 mai 2023. Puis, la tempête hivernale du 23 décembre 2022 a occasionné la fermeture de tous les établissements. La reprise de cette journée sera effectuée le 2 juin prochain uniquement pour les écoles inscrites sur le document. Cela s'explique par l'application d'un horaire continu le 22 décembre dernier par les autres écoles dans le but d'offrir une activité de réveillon de Noël aux élèves.

Monsieur Dumas précise que la rémunération des transporteurs est de 60 % lors de fermeture d'établissement ou de suspension de cours et de 40 % lors de l'utilisation des journées pour force majeure. Quant aux contrats de berline, il y a une coupure à 100 % et une rémunération à 100 %.

7. Questions diverses

Aucune question

8. Date et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 14 juin 2023, à 19 h, par visioconférence Teams.

9. Clôture de la réunion

Madame Nancy Brochu propose la clôture de la réunion, il est 19 h 56. Madame Nathalie Fortier en fait l'appui. Adopté à l'unanimité.

La secrétaire,
Émilie A. Vaillancourt